



ALERTE SÉCHERESSE - MESURES A SUIVRE

Par arrêté préfectoral du 20 mai 2022, le préfet a déclaré l'état d'alerte sécheresse dans 73 communes du bassin versant de l'Argens et de l'Agay, dont la commune de Callas. Celles-ci sont concernées par une utilisation réglementée de l'eau.

En effet, la situation hydrologique du bassin versant s'est dégradée, les débits des stations de suivi sont passés sous le seuil d'alerte pendant plus de 7 jours consécutifs et les prévisions météorologiques indiquent la persistance d'un temps sec et chaud.

Ainsi, différentes mesures doivent être respectées dont l'interdiction :

- Entre 9h et 19h d'arroser les pelouses et espaces verts, les fleurs et massifs floraux, les arbres et arbustes, les jardins potagers, jardins d'agrément etc.
- Du lavage de véhicules sauf dans les stations professionnelles économes en eau.
- Du remplissage et de la mise à niveau des piscines, des spas privés, des plans d'eau et des bassins.

Découvrir l'ensemble des mesures :

→ www.callas.fr/alerte-secheresse

Alerte sécheresse sur le bassin versant de l'Argens et de l'Agay – 20 mai 2022



Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
-----------	--------	------------------	-------



RÉCEPTION TÉLÉVISION

Suite aux problèmes de réception de la TNT, la Municipalité a sollicité l'Autorité publique française de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique (anciennement CSA) et l'Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques pour déterminer l'origine du problème. Après de nombreuses démarches et des travaux approfondis d'investigation, le problème a été solutionné permettant un retour à des conditions normales de retransmission. Toutefois, l'intervention d'un antenniste peut s'avérer nécessaire pour les installations anciennes afin d'obtenir une qualité optimale de réception.

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions à l'accueil de loisirs pour les vacances d'été ont débuté !

Cette année, il sera ouvert du **11 juillet au 19 août** et accueillera les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. De nombreuses sorties et activités sont d'ores et déjà au programme.

Fermeture des inscriptions : **mercredi 15 juin**

→ Informations et inscriptions : 06.17.84.67.97 / clementine.mortolini@odelvar.com

STATIONNEMENT PLACE DU 18 JUIN

Depuis le samedi 28 mai, une partie du stationnement du parking de la Place du 18 juin a été restituée et arrivera progressivement à sa pleine capacité lors de l'achèvement des travaux prévu pour fin juin.

EN JUIN :

- **11 juin** : Concours de Boules 2x2 - La Boule Callassienne - Inscriptions à 18h Anc. Voie Ferrée
- **11 juin** : Promenade Gourmande - Inscription obligatoire : callastourisme@dracenie.com / 04 94 47 89 89
- **18 juin** : Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 à 11h - Monument aux Morts
- **25 juin** : Concours de Boules vaclusienne - La Boule Callassienne - Inscriptions à 18h Anc. Voie Ferrée
- **25 juin** : Concert Synthèse - Comité des Fêtes - Place Clemenceau à 21h
- **25-26 juin** : Itinéraire d'Artistes - Centre Beaujour, Le Verger, Galerie du Four à Pain, Le Cercle et le Moulin Musée - Expositions tout le week-end en collaboration avec les Caboch'arts et la Ligue Sud Paca Corse - Invité d'honneur : Michel CARLIN
- **25-26 juin** : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins - Visite du village animée par l'Association Callas Patrimoine
- **26 juin** : Concert Cimarosa à 20h30 - orchestre Ad Libitum et Ensemble Vocal de Callas - Eglise Notre Dame de l'Assomption

Suivez toute l'actualité de la commune sur :



www.callas.fr